

de façon très imagée comment remplir nos « jarres d'amour », par **différents langages du Hésed** ;

- ✓ **Les paroles valorisantes** ; par exemple « Comme un pommier parmi les arbres de la forêt, tel est mon bien-aimé entre les jeunes gens » ou encore « A une jument des chars du pharaon, je te compare, mon amie » ou « Que tu es belle, mon amie, que tu es belle ! Tes yeux sont des colombes ».
- ✓ **Les moments de qualité** ; pendant le pèlerinage (sans laisser votre enfant à la Capitale) ou en allant au puits par exemple ...
- ✓ **Les cadeaux** ; pourquoi **ne pas** offrir un beau cadeau, à la fois, conséquent important, si fondamental, je parle, bon c'est vrai c'est encombrant, un d'un agneau ou un bouc pour le Yom Kippour, pour faire l'expiation des péchés pour lui-même et pour le peuple ?
- ✓ **Les services rendus** ; que diriez-vous si votre fiancé vous proposait de vous accompagner à l'état civil, je ne sais pas par exemple, en allant vous chercher un kham-ore (Ramor) oui quoi un ATC, un âne de transport sans chauffeur ...
- ✓ **Le toucher physique** ; sur ce point je ne vous fais pas de dessin ... mais je vous avertis malgré tout ... Vous allez me trouver grégaire, archaïque, mais c'est comme cela, ceux sont nos lois, nos traditions nous ne rigolons pas avec l'intimité physique ...

D'ailleurs, sur ce **point particulier, et là je m'adresse au jeune homme, fiancé, rappelez-vous, ceci, si d'aventure, vous « découvriez » que votre fiancée est enceinte** sans que vous y soyez pour quoi que soit, s'ouvre alors devant vous des droits, **droit de vous en séparer, droit d'amorcer une action en justice pour rétablir votre honneur (l'opinion publique pourrait penser que vous êtes le coupable)**, ainsi que celui de votre famille, droit de réclamer des dommages et intérêts, bref, ce serait pas terrible, terrible.

Enfin, pour terminer, je voudrais m'adresser à vous deux, jeunes fiancés. Il se peut que vous soyez les **futurs parents d'un enfant tant attendu**. Alors, si vous deviez chère fiancée, mettre au monde, le roi tant attendu, celui que l'on appelle *Dieu avec nous*, il faudrait au moins qu'il **naisse de la cuisse de Jupiter** (euh non ce n'est pas ça ! Moi et mon syncrétisme, saint patron de la mixture religieuse), du moins dans un **palace digne de son nom entouré des plus grands**, s'il devait venir au monde, il conviendrait alors, en même temps, qu'il soit **issu de la lignée du « Roi David » par son père, entourée d'une cour royale digne de ce nom**, il ne faudrait pas qu'il arrive **dans de mauvaises conditions, ni que sa naissance se déroule dans des circonstances discutables ...**

18 Voici comment arriva la naissance de Jésus-Christ. Marie, sa mère, était fiancée à Joseph ; avant leur union, elle se trouva enceinte par le fait de l'Esprit saint. 19 Joseph, son mari, qui était juste et qui ne voulait pas la dénoncer publiquement, décida de la répudier en secret. 20 Comme il y pensait, l'ange du Seigneur lui apparut en rêve et dit : Joseph, fils de David, n'aie pas peur de prendre chez toi Marie, ta femme, car l'enfant qu'elle a conçu vient de l'Esprit saint ; 21 elle mettra au monde un fils, et tu l'appelleras du nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. 22 Tout cela arriva afin que s'accomplisse ce que le Seigneur avait dit par l'entremise du prophète : 23 La vierge sera enceinte ; elle mettra au monde un fils et on l'appellera du nom d'Emmanuel, ce qui se traduit : Dieu avec nous. 24 A son réveil, Joseph fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et il prit sa femme chez lui. 25 Mais il n'eut pas de relations avec elle jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde un fils, qu'il appela du nom de Jésus.

2 Dans une réalité sociale et conjugale, la justice de Joseph ...

Vous l'aurez compris, Jésus, le Fils de Dieu, ne semble naître dans des circonstances, a priori, convenables en son temps. **A vues humaines, nous pourrions nous dire qu'il naît dans une famille « cas social »**. En effet, voici donc

Marie enceinte ! La belle affaire ! Nous le lisons, le vivons avec nos lunettes mais imaginez un instant à la place de Joseph, pas sûr que **vous accueilliez avec une douce, heureux et constructive joie la grossesse de votre fiancée**, surtout s'il n'y a pas eu ... enfin vous savez quoi ! (Discussion au parc avec un homme). Quelle la réaction de Joseph dans le contexte religieux, social de son époque ? C'est sur ce point que je vous invite ce matin à méditer ; Le juste Joseph !

Qu'est-ce que Joseph s'apprête à faire ? Ce qui est juste « à ses yeux » alors même qu'il pourrait se sentir trahi, en colère ... faisons donc un brin de route avec notre cher Joseph !

2.1 Joseph s'apprête à faire ce qui est « juste » à ses yeux ...

Notre texte décrit le stratagème que Joseph compte mettre en place, **vous l'avez remarqué, répudier Marie, demander le divorce comme la loi de son peuple**, le prévoyait en de telles circonstances. Et cela **discrètement**, par égard, pour Marie. En effet, il ne veut **en aucun cas, causer du tort en l'exposant publiquement à l'opprobre publique** (*dans le cadre d'un procès jugeant de la situation ; Dt 22.22-29*). Cette rupture, en catimini, dans le secret viserait à **éviter d'ajouter l'accusation à la honte inévitable, sans humiliation, sans dédommagement**.

Nous découvrons la **justice** de Joseph, non seulement parce qu'il **veut rompre un mariage trahi** mais, également sa **bonté**, parce qu'il se préoccupe de Marie.

C'est une façon de comprendre les choses, tout à fait commune, mais je souhaiterais, ce matin, **vous proposer un « autre chemin » de réflexion**. En effet, cette façon de comprendre les choses est possible, mais soulève quelques questions ; **Joseph est-il juste parce qu'il répudie Marie, comme la Loi le prévoit pour les cas d'adultère** ? Par crainte de Dieu ? En ce cas, où est donc sa **bonté** ? Joseph est-il **juste parce qu'il n'agit secrètement en ne voulant pas diffamer Marie** ? Dans ce cas, ce n'est pas vis-à-vis **de la Loi, mais vis-à-vis de Marie que Joseph agit de façon juste, dès lors, il serait plus question de bonté !**

Si Joseph est juste vis-à-vis de la Loi qui imposait le divorce en cas d'adultère, **pourquoi Joseph rend secret un « acte de justice » dont la valeur légale est justement son caractère officiel** ? Il contournerait la Loi, **cachant dans ce cas la situation répréhensible de son épouse, Loi qu'il voudrait justement observer.**

S'il est juste, parce qu'il agit avec bonté à l'égard de Marie, pourquoi tant de bonté ? N'est-ce pas parce **qu'il discerne, voit en Marie, dont il connaît la vertu, une personne à qui on ne peut rien reprocher** ? En effet, si sa grossesse est le fruit d'un abus, la Loi prévoyait autre chose ... pourquoi la mettre **dans une situation** où elle sera livrée à **la honte, à la difficulté de retrouver un mari, une situation sociale.** Agirait-il **justement, s'il abandonne celle qu'il sait innocente** ? Nous aboutirions à une situation étrange dans laquelle **nous reconnaitrions un homme « juste » qui pour ne pas être reconnu, complice ou coupable, abandonne à une situation tragique une jeune femme envers qui précisément il se veut être juste.** Vous me suivez ? Pour résumer, si Joseph considère Marie comme adultère, on pourrait comprendre **son stratagème de divorce aux yeux de la Loi, mais moins pourquoi il le fait en secret.** Si, Joseph la considère comme « innocente », alors on peut aussi questionner sa bonté, et sa justice ... nous voici, devant un dilemme si nous considérons que Joseph soupçonne un adultère.

2.2 Joseph va accomplir ce qui est « juste » aux yeux de Dieu

Et si Joseph, était au courant, je vous le soumets en hypothèse de « réflexion », s'il était au courant que l'enfant à venir était le fruit d'une intervention divine (Eusèbe de Césarée), et si Joseph discernait, **percevait déjà la « conception miraculeuse de cet enfant »** ? Naissance miraculeuse qui serait **alors confirmer par l'annonce de l'ange** ? Le lecteur le sait « Marie se trouve enceinte par le fait du Saint Esprit », c'est **ce qui apparait au verset 18.** Mais un problème se pose ; comment un **enfant né d'une vierge peut-il hériter, légalement, du trône de David comme** il fut révélé à Zacharie en Luc « Le Seigneur donnera (à cet enfant) le trône de David son père » ? Et si c'était rendu possible **par la reconnaissance de**

Jésus par Joseph à qui il doit donner un nom. Jésus serait alors Fils de David, accomplissant les prophéties, parce que **Joseph l'est comme l'interpelle l'ange au v. 20.**

Dès lors, nous découvririons **Joseph juste non pas parce qu'il respecte la Loi qui autorise le divorce en cas d'adultère**, ni parce qu'il se montre bon tout en laissant le point de la situation sociale de Marie en suspens, ni parce qu'il s'obligerait à être juste à l'endroit d'une innocente, mais en ce qu'il ne veut se faire passer pour le père de l'Enfant de Dieu. S'il **avait peur de prendre Marie sa femme chez lui, ce serait alors pour ne pas « faire d'ombre » au miracle divin**, pour que ne soit pas mis en **question, en doute la « naissance miraculeuse » de cet enfant, fruit de l'intervention de Dieu. Alors Joseph serait donc prêt à renoncer, à se retirer**, mais Dieu vient à sa rencontre par un rêve, dans lequel un ange, lui enjoint d'assurer l'avenir de son épouse, de cet enfant en le reconnaissant par le nom qu'il lui donnera, Jésus « L'Eternel sauve », car de façon mystérieuse, Dieu, vient à la rencontre de cet humble charpentier, pour lui donner un rôle essentiel, fondamental dans la venue de celui qui vient pour rendre possible le pardon des péchés. C'est par ce brave homme qui va se mettre en route, se laisser déplacer dans son plan, que va se décliner le plan merveilleux de Dieu pour l'humanité.

Et tout ceci dans une simple situation conjugale assez détonante pour l'époque, assez insignifiante certainement, dans une petite ville insignifiante, dans un pays insignifiant, un brave homme reconnaissant que son plan de départ **« fait obstacle à l'accomplissement de la volonté de Dieu », se laisse déplacer par la Parole de Dieu. Il confirme le mariage en prenant Marie chez lui, en attendant l'enfant à naître pour le reconnaître légalement, lui donner le nom Jésus, « Fils de David », s'abstenant de toutes relations conjugales avant la naissance pour asseoir l'origine divine de l'engendrement et faire taire de possibles rumeurs sur la moralité de Marie.**

3 Une justice qui nous parle de celle de Dieu et de la nôtre

3.1 Non par vos œuvres ...

Joseph se lance face à l'inattendu, **l'imprévu, il entreprend, se met en mouvement et Dieu réoriente son plan au diapason du sien**. Il agit, il **œuvre** selon ce qui lui semble « juste », mais qui va rencontrer une autre justice, celle de Dieu, qui **va au-delà, qui voit au-delà des « œuvres »**. Cette « justice » de Joseph, cette tranche de vie conjugale nous dit donc quelque chose de de Dieu ; Dieu ne regarde pas à « nos œuvres » pour nous reconnaître juste, par amour pour que le pardon des péchés soient possibles, il est venu en son Fils en tant que « Dieu avec nous » c'est-à-dire Dieu, et « Fils de David », roi humain, porter le poids des fautes de son peuple. Et ce par « grâce », c'est-à-dire par amour inconditionnel.

« 4 Mais Dieu est riche de compassion et, à cause du grand amour dont il nous a aimés, 5 nous qui étions morts du fait de nos fautes, il nous a rendus vivants avec le Christ – c'est par grâce que vous êtes sauvés. [...]

8 C'est par **la grâce**, en effet, que vous êtes sauvés au moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le **don de Dieu**. 9 Ce n'est pas en vertu des œuvres, pour que personne ne puisse faire le fier ».

Éphésiens 2.4-5, 8-9.

Le croyez-vous cela ? **De façon inconditionnel, si vous en doutez considérez la façon dont ce « fils de Dieu » est venu au monde, dans une situation sociale et conjugale délicate ... un contexte de « cas social » dirions-nous aujourd'hui démontrant ainsi que le profond amour de Dieu s'est déversé pour le plus petit, par le plus grand, par Jésus.**

3.2 Pour les bonnes œuvres préparées d'avance

10 Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Jésus-Christ pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous nous y adonnions.

Éphésiens 2.10

Cette histoire de Joseph, nous parle, **également de nous, de nos « œuvres de justice », que nous pourrions considérer « juste »**. Nous ne savons pas la durée de ces angoisses, de ces questionnements, mais remarquez que Joseph n'a pas **attendu l'intervention divine pour se questionner sur la « justice », et envisager d'agir**. Alors, il convient de nous **questionner, discerner, certes sur ce qui nous semble juste sur le fondement de cette justice, sur son bien-fondé**. Mais il me semble, en même temps, qu'il ne faudrait **pas d'attendre une intervention miraculeuse, angélique pour accomplir la « justice »**, il convient bien plutôt **à la mesure de Joseph** – et bien sûr conduit par l'Esprit Saint - de se mettre en route, dans **notre contexte si particulier, de semer des lueurs d'espérance qui pointe vers une autre réalité, une autre grâce**, qui vient de Dieu, qui se montre, se démontre, se **révèle dans l'insignifiance d'une mangeoire**. A chacun est **proposé ce « défi » dans le quotidien de nos vies, de discerner et de rayonner dans petite choses, de vivre cette grâce dans ce qui pourrait nous paraître insignifiant, en faisant ce pas « pas de plus »**, qu'évoque Jésus dans des situations concrètes ;

40 Si quelqu'un veut te faire un procès pour te prendre ta tunique, laisse-lui aussi ton vêtement. 41 Si quelqu'un te réquisitionne pour faire un mille, fais-en deux avec lui. Mtt 5.41

Et ce « pas de plus » aussi insignifiant soit-il, sera pour nos amis, familles, voisins, collègues une lueur de l'amour de Dieu, pour cela le secours des anges ? du SE au moins ;-)